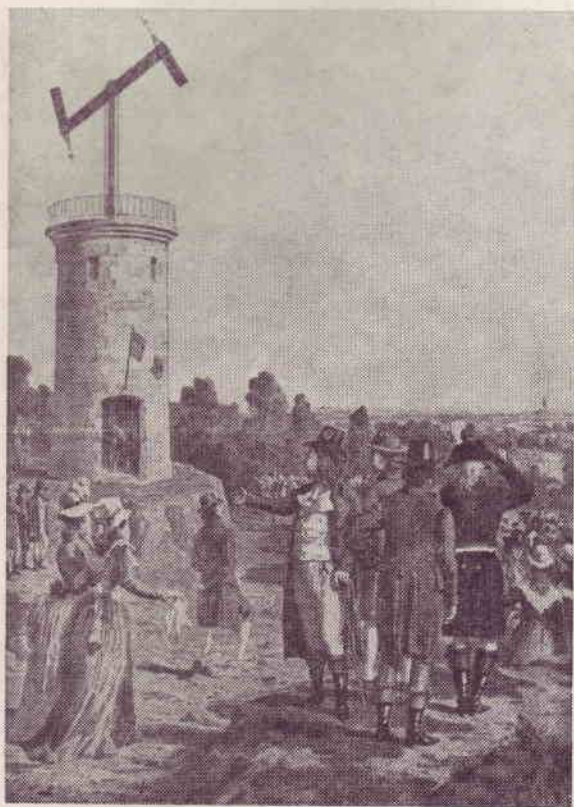


LA GAZETTE

des "Postiers Philatélistes"



Janvier 1979

N° 21



LA GAZETTE

des « Postiers Philatélistes »

Bulletin trimestriel : 5^e année - N° 21 - Janvier 1979

Le numéro : 1,50 F — Abonnement : 5 F

POSTIERS PHILATELISTES

Association déclarée sous le n° 52 748 (loi de 1901)

Bureau national

Président	René Gayoux.
Vice-présidents	Jean-François Gleizes Pierre Souchon.
Secrétaire	Daniel Chopineau 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. Tél. 461-70-00.
Secrétaire adjoint	Simonne Vergnaud 23, avenue de Ségur, 75007 Paris Tél. (1) 306-23-37.
Trésorier	Michel Liffard 47, av. Pdt-Wilson, 94340 Joinville-le-Pont Tél. 578-61-32, poste 427.
Trésorier adjoint	André Chapelle
Service des Echanges	Pierre Jamot 1, chem. de Grisolles, St-Clair-du-Rhône 38370 Les Roches de Condrieu. Tél. (74) 59-42-14 et 59-43-00
Service de la Marcophilie ..	Guy Veziès 3/211, pl. de la Gare, 91130 Ris-Orangis Tél. 906-01-75
Service des Nouveautés	Jacques Dalloz B.P. n° 1 - 77350 Le Mée-sur-Seine Tél. 068-65-45.
Bibliothèque	Emile Buisset 6, impasse Agnès-Sorel, 94130 Nogent-sur-Marne.

SOMMAIRE

Assemblée générale 1979	4 à 5
Les marques de retour à l'envoyeur	10 à 15
Les flammes d'oblitérations illustrées et ordinaires « Maximums »	16-17
Aérophilatélie	18-19
Terres australes et antarctiques françaises	21 à 23
Pour le plaisir, collectionnez les flammes	24 à 29
Connaissez-vous les timbres des services téléphoniques?	30 à 32

Page de couverture :

Tour Chappe, document extrait du
« Petit Journal » du 1^{er} décembre 1901.
(Maison de la Poste et de la Philatélie).



UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE...

le Président et les Membres du Comité Directeur

*présentent à tous les adhérents et à leur famille leurs
meilleurs vœux de bonne et heureuse année, vœux
de bonheur et de joie ;*

*forment pour « Postiers Philatélistes » leurs vœux très
fervents pour une année fertile en rencontres construc-
tives et en expositions réussies, seuls ou en collabo-
ration avec des Associations amies ;*

*souhaitent que 1979, qui s'annonce raisonnable pour ce qui
concerne la quantité de nouveautés, soit une excel-
lente année philatélique et nous permette de nous
procurer les bonnes pièces que nous attendons tous.*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1979

L'assemblée générale 1979 est convoquée pour le **dimanche 18 mars 1979 à 9 heures**, salle des Congrès du Ministère des P.T.T. à Paris.

Ordre du jour :

- Rapport moral.
- Lecture du compte rendu de l'A.G. 78.
- Rapports du Trésorier et des Commissaires aux comptes.
- Comptes rendus des responsables des services
(Echanges - Marcophilie - Nouveautés)
(Foyer de Cachan - Bibliothèque).
- Propositions et vœux.

**Adressez-les au Président ou à Madame Vergnaud
23, avenue de Ségur, 75007 Paris**

En plus des propositions et vœux que vous formulez pour 79 :

Examen des propositions qui n'ont pu être étudiées par l'A.G. 78 :

1. Augmentation de la cotisation ;
Faut-il l'augmenter ?
 2. Distribution d'office aux abonnés à la marcophilie des sou-
venirs édités lors des expositions (environ 3 par an).
 3. Changement d'intitulé de notre Association (voir Gazette 18).
Faut-il changer de nom ?
- Elections pour le renouvellement du tiers des membres du comité directeur.
 - Ratification de la nomination de M. Jamot aux fonctions de Chef des Echanges en remplacement de M. Olivé.
 - Elections de deux commissaires aux comptes.
 - Remises des médailles accordées à tous les participants à l'exposition d'automne.
 - Tirage de la tombola réservée aux adhérents à jour de leur cotisation 79.
 - Repas en commun organisé comme tous les ans par notre ami Liflard.
Adressez-lui vos inscriptions avant le 1^{er} mars 1979.

Comme vous le voyez, l'ordre du jour est très chargé. Tous les ans il en est ainsi. Cela vous montre l'importance des travaux de l'assemblée générale. Ils sont importants par le nombre de questions à résoudre, mais aussi parce que les solutions apportées réglent la vie de notre Association. Vous êtes tous intéressés.

Faites donc votre possible pour y assister. Un dimanche matin par an, ce n'est pas trop et vous participerez plus activement à la bonne marche de l'Association.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, utilisez le pouvoir ci-dessous. La personne dont vous indiquerez le nom sur ce bulletin vous remplacera au moment des différents votes. Cela peut avoir son importance. Noubliez pas !...

A détacher et à envoyer avant le 1^{er} mars

M. LIFLARD, 47, avenue du Président-Wilson
94340 Joinville

POUVOIR

Je soussigné M.

PP n° donne pouvoir à

M. de, pour moi et en mon nom, prendre part à tous votes pouvant avoir lieu au cours de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mars 1979.

A le

(La mention doit être complétée de la mention manuscrite

« Bon pour pouvoir »)

BULLETIN DE PARTICIPATION A LA TOMBOLA DU 18 mars 1979

PP n°

NOM

ADRESSE

.....

PETITE ANNONCE

◆ A vendre à 50 % de la cote, enveloppes 1^{er} jour marque « PJ », années 1966 à 1973, soit en lot complet avec réduction soit par année entière.

Recherche oblitérations « Daguin » sur cartes postales ou lettres et brochure « Mondes des Philatélistes » n° 21 : « Nomenclature des estampilles à main avec flamme Daguin d'Eugène Olivier ».

Recherche oblitérations de Noël bureau d'Autriche « 4411 CHRIST-KINDL ».

Recherche collectionneurs d'entiers postaux (et repiquages) pour échange.

Recherche marques postales modernes des agences de la marine nationale, agences embarquées ou à terre.

Pour toutes ces recherches, s'adresser à M. BAUBAN Philippe, bureau de Poste Principal, 93501 PANTIN CEDEX. Tél. (1) 845-07-50 ou (1) 845-70-41.

CÉRÈS

Editeur du catalogue

CÉRÈS France **couleur**

DÉPOSITAIRE **HAWID**[®]

RÉALISATIONS **CÉRÈS**

L'ALBUM DE FRANCE "PRÉSIDENTE"

« GRAND LUXE » POUR TIMBRES NEUFS

L'ÉDITION DE SOUVENIRS PHILATÉLIQUES

PREMIER JOUR SUR SOIE



**ADRESSEZ VOS COMMANDES
AU SERVICE MARCOPHILIE**

MARCOPHILIE

Profitant de la parution de la Gazette de janvier, je remercie tous ceux qui m'ont adressé leurs vœux et à qui il ne m'est pas possible de répondre individuellement. Je leur souhaite, ainsi qu'à tous, outre une excellente santé, une bonne année philatélique pleine des découvertes espérées depuis si longtemps...

**

Cette année encore, notre fournisseur nous fait part d'une augmentation de ses prix, en ce qui concerne : enveloppes et cartes premier jour ainsi que les feuillets DAP. Cette majoration prendra effet dès les premières émissions de janvier.

Ainsi, les FDC et CM seront désormais fournies au prix de : 1,20 F + valeur faciale du ou des timbres majorée de 10 %.

Par exemple, avec un timbre à 1,20 F, le prix sera de 2,52 F.

Les feuillets DAP seront pour leur part majorés de 0,40 F et leur prix sera calculé ainsi :

3,60 F + valeur faciale du ou des timbres majorée de 10 %, soit 4,92 F pour un feuillet comportant un timbre de 1,20 F.

A titre d'information, les abonnés directement chez l'éditeur payent dans les mêmes conditions leurs premiers jours 1,70 F ; vous réalisez donc une économie de 0,50 F par enveloppe ou carte (presque 30 %). L'économie est bien plus substantielle encore si vous achetez habituellement vos souvenirs au détail, car alors ils vous coûtent de 3,16 F à 6,60 F selon la valeur du timbre émis, ce dernier non compris.

Le prix des encarts de luxe tableaux n'est pas modifié, soit : 16 F avec un timbre à 2,00 F, 17 F avec un timbre à 3,00 F.

Guy Veziès.

SOUSCRIPTION

M., Mme, Mlle PP n°

adresse :

prie le Service Marcophilie, C.C.P. Paris 18-64 G, de lui adresser :

..... exemplaires de l'album « LA POSTE A LA BELLE EPOQUE » au

prix de 50 F l'un. Ci-joint mon règlement, soit : francs.

Edité par le Comité d'Entraide Sociale (CERS), cet album sous reliure toilée bleue comporte 138 reproductions commentées de cartes postales ou de documents originaux retraçant l'histoire de la poste des années 1900-1914.

SERVICE DES ÉCHANGES

En sommeil depuis la fin de la saison philatélique, ce service va reprendre à la satisfaction de tous, je l'espère. Je viens d'être chargé de la remise en activité de ce service qui, avec l'aide et la compréhension de tous les intéressés, devrait fonctionner dans de bonnes conditions.

Je ne sous-estime pas la charge et les responsabilités qui me sont confiées, mais je ferai de mon mieux afin que les bailleurs de carnets et les adhérents effectuant des prélèvements soient satisfaits.

Il importe que ceux qui ont des carnets à mettre en circulation me les fassent parvenir rapidement. J'effectue les premiers envois à la mi-janvier et demande à ce que les circulations ne restent pas en sommeil, afin de compenser le temps d'inactivité regrettable. Ce n'est qu'en agissant avec célérité que l'on atteindra le but recherché, comprenez-moi et aidez-moi. Au passage de la circulation transmettez-moi l'avis et lors du règlement, portez le n° de la circulation et votre n° PP sur le titre de paiement. Plus les circulations seront activées, plus elles seront nombreuses et variées. Pour quelque raison que ce soit, n'hésitez pas à me contacter. Lors d'une demande de renseignement ou d'un envoi nécessitant une réponse, joignez une enveloppe timbrée à votre convenance. En cas d'absence d'au moins 10 jours, il serait bon de me prévenir.

Je suis persuadé que vous ferez votre possible et réciproquement je m'efforcerai de vous être agréable. Votre dévoué.

Pierre Jamot.

JAMOT Pierre

1, chemin de Grisolles

Saint-Clair-du-Rhône

38370 Les Roches de Condrieu

Tél. : bureau (74) 59-43-00

domicile (74) 59-42-14

RÉGION CENTRE

■ Les postiers philatélistes de la région Centre, en collaboration avec Air-France, organisent les 10 et 11 mars 1979 une exposition philatélique « de l'aéropostale à Concorde ».

A cette occasion, une enveloppe et une carte postale seront vendues au prix de 5 F pièce. A partir de 20 souvenirs, le prix sera de 4 F pièce. Le règlement et le bon de commande sont à adresser à M. B. Lefèvre, 4, rue J.-B. Colbert, 45100 Orléans.

*
**

LU POUR VOUS

● Quatre mois pour démasquer le faussaire en timbres

Un génial faussaire philatéliste, ancien ouvrier métallurgiste invalide, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et à 4 000 francs belges (560 francs français) d'amende pour avoir falsifié des timbres.

M. Félix Buggenhout, de Lebbecke-les-Termonde, au nord de Bruxelles, créait artificiellement une « erreur d'imprimerie » sur une série de timbres postes émis par l'île de Guernesey. Grâce à ce système, il a pu revendre pendant plusieurs années des timbres ordinaires jusqu'à 50 000 francs belges (7 000 F) la pièce auprès de philatélistes.

M. Buggenhout utilisait pour falsifier les timbres un produit chimique couramment employé dans le nettoyage à sec des vêtements pour faire disparaître par endroit l'encre du timbre sans en altérer le brillant.

La supercherie a été découverte par un collectionneur qui, quelque peu soupçonneux, a demandé à un atelier suisse de vérifier « l'erreur d'imprimerie ». Après une enquête de plus de quatre mois, la réponse de l'atelier a été formelle : il n'y a pas d'erreur mais simplement un truquage. Interpol a immédiatement été prévenu et les recherches ont abouti à l'arrestation de l'ancien ouvrier métallurgiste.

« *Est Républicain* », 19-12-1978.

LES MARQUES DE RETOUR A L'ENVOYEUR

Est-il collection plus variée qu'une collection de marques de retour à l'envoyeur ?

Vignettes, étiquettes, griffes, indications manuscrites, sans parler des timbres de retour, tout cela rend une collection vivante et apporte — si besoin est — la preuve d'une collaboration étroite entre la philatélie et la poste.

Quant aux lettres de la guerre 14-18, elles prennent un autre sens que celui d'objets de collection : l'enveloppe qui apportait les nouvelles de la famille et du foyer revenait parfois à l'arrière, couverte de griffes curieuses, sinon tragiques.

Quel émouvant chapitre de l'histoire de la Poste !

**

Les correspondances qui, pour un motif quelconque ne peuvent être remises au destinataires et sur lesquelles figurent le nom et l'adresse de l'expéditeur, doivent être retournées à cet expéditeur. Sur les correspondances doivent donc figurer deux indications : le motif du retour, et « retour à l'envoyeur ». Nous allons voir comment, au fil des années, ce problème a été résolu par l'administration des P.T.T.

ROLE DE L'AGENT DISTRIBUTEUR

L'indication du motif de non-remise sur les correspondances qui n'ont pu être distribuées est faite à la main par les préposés (ex-facteurs), en cours ou au retour de tournée. Les correspondances sont ensuite remises au service chargé d'apposer la ou les griffes réglementaires.

Quelques motifs de retour :

INCONNU - DECEDE - REFUSE - NON RECLAME -
PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE - ADRESSE INCOMPLETE -
N'HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE, etc., etc.

La plus célèbre des mentions manuscrites est la suivante :
NHPAI, ou NPAI, ou npai.

Il faut évidemment avoir une certaine pratique et connaissance du service postal pour traduire : n'habite pas à l'adresse indiquée !

Les préposés se font parfois fabriquer des griffes personnelles qui leur facilitent la tâche :

N'HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE
Le Facteur, (MOISSAC)

N'HABITE PAS
A L'ADRESSE INDIQUEE - P 136 (NICE)

N'HABITE PAS - PLUS
A L'ADRESSE INDIQUEE (ST LAURENT DU VAR)

Citons quelques autres griffes de fabrication locale :

VOIE INCONNUE
A DIJON (DIJON)

INCONNU A L'APPEL
Le Préposé-Chef (CAEN)

VOIE INCONNUE A BESANÇON (BESANÇON)

INCONNU A L'APPEL
des PREPOSES de PONTARLIER (PONTARLIER)
Le Préposé Chef

INCONNU APPEL
DES PREPOSES

RETOUR ENVOYEUR (VALENTIGNEY)

et même

INCONNU
MINISTERE D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES

ou

INCONNU MARINE MARCHANDE

griffes utilisées par les services des Ministères !

ROLE DU SERVICE CHARGE DE TRAITER LES « RETOURS »

Ce rôle est double : indiquer au moyen d'une étiquette ou d'une griffe le motif de la non-remise, et porter l'indication « retour à l'envoyeur ».

L'Administration créa en 1868 une étiquette carrée avec « ADMINISTRATION GENERALE DES POSTES DE FRANCE » et le motif de la non-distribution au centre de l'étiquette.

Ces étiquettes sont rarissimes.

Plus tard, vers 1881-82, parut une série d'étiquettes non dentelées :

REFUSE

PARVENU
SANS ADRESSE

puis dentelées (vignettes nomenclaturées sous le numéro 75-1 à 75-8, 1892 à 1914).

INCONNU

DECEDE

ADRESSE
INCOMPLETE

Ces vignettes, dites timbres de retour, furent remplacées par des empreintes portées au moyen de griffes métalliques, puis en plastique.

DECEDE

INCONNU

ADRESSE
INCOMPLETE

(métalliques)

ADRESSE INCOMPLETE

N'HABITE PAS
A L'ADRESSE INDIQUEE

(plastique)

Pour l'agent qui trie le courrier, une indication est primordiale : savoir à quel bureau ou service transmettre le pli.

Il faut donc qu'apparaisse, bien lisible, la mention « Retour à l'envoyeur ».

Les premières griffes, métalliques, comportaient le numéro d'ordre du bureau.

Exemple :

RETOUR
A L'ENVOYEUR
456

456 est le « gros chiffre » de BESANÇON, selon une numérotation continue, de 1863 à 1895.

Les numéros supérieurs à 6499 sont appelés numéros blancs. Exemple : 8595 (BEURE).

Ce sont ceux des bureaux créés après la suppression du cachet losange de point avec gros chiffres.

Ces griffes sont encore utilisées de nos jours, mais elles sont de plus en plus rares. En effet, elles furent remplacées, en cas de perte, de destruction, par des griffes métalliques avec ou sans cadre.

RETOUR
A L'ENVOYEUR

RETOUR
A L'ENVOYEUR

Puis par des griffes en plastique

RETOUR
A L'ENVOYEUR

Les deux opérations nécessitaient donc la manipulation de deux griffes.

En vue de faciliter la tâche des bureaux, deux griffes spéciales furent mises en service en 1967 :

REFUSE
RETOUR A L'ENVOYEUR

NON RECLAME
RETOUR A L'ENVOYEUR

Ultérieurement apparut une autre griffe mixte :

N'HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE
RETOUR A L'ENVOYEUR

Plus tard et afin d'améliorer la présentation des objets en retour, une étiquette adhésive fut créée en 1976.

RETOUR
A L'ENVOYEUR

- N'HABITE PAS
A L'ADRESSE INDIQUEE
- REFUSE DECEDE
- NON RECLAME
- ADRESSE INCOMPLETE
LOCALITE / VOIE / NUMERO
- PARVENU SANS ADRESSE
-

Il suffit pour l'agent distributeur de marquer d'une croix le motif de non-remise et d'apposer son visa, ou son cachet personnel.

VISA

761

CAS PARTICULIERS

Griffe du bureau du Doubs

En 1965, à la suite de la codification des adresses, les correspondances à destination du département du Doubs sur lesquelles le nom de la localité destinataire n'était pas porté étaient dirigées sur le bureau de Doubs, puisqu'adressées « 25 DOUBS ».

Cet afflux de correspondances à retourner provoqua la fabrication d'une griffe particulière :

RETOUR A L'ENVOYEUR
Destinataire inconnu à DOUBS
Commune du département du Doubs
Manque le nom de la localité de destination

Timbres préoblitérés

Sur les objets affranchis au moyen de timbres-poste oblitérés d'avance, la griffe retour à l'expéditeur doit être apposée sur la figurine elle-même, afin d'éviter la réutilisation des timbres.

Machine à oblitérer

Certains bureaux importants passent à la machine à oblitérer les plis devant être retournés à l'expéditeur, lorsque l'adresse indiquée est erronée.

Sur la machine est adaptée la flamme suivante :

N'HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE RETOUR A L'ENVOYEUR

(GRENOBLE, 1974)

Périodes de guerre

Les modèles de griffes utilisés par la poste civile sont employés aussi par la poste militaire, mais d'autres griffes sont spéciales à la guerre 1914-1918, ou 1939-1945.

Citons tout d'abord trois griffes qui n'eurent qu'une existence éphémère, heureusement !

DISPARU - EVACUE - TUE A L'ENNEMI

Elles furent remplacées par des indications moins précises :

Le destinataire
n'a pu être atteint
en temps utile

L'intéressé n'a pu être touché
en temps voulu

Quelques autres griffes :

LIVRAISON IMPOSSIBLE / A CAUSE DE LA GUERRE
INCONNU AU DEPOT DU 42
PAS POUR LE SECTEUR POSTAL N° 39
ADRESSE INCOMPLETE / MANQUE LE N° DU REGIMENT
FAISAIT PARTIE DU CAMP / RETRANCHE DE MAU-
BEUGE / NON DISTRIBUABLE
INCONNU / SECTEUR POSTAL x23x
LIEU DE / DESTINATION / ENVAHI
RETOUR A L'ENVOYEUR / LES LETTRES OUVERTES
SONT / SEULES ADMISES POUR / LES PRISONNIERS
DE GUERRE (au verso ou au recto)

Retour !
communications postales
interrompues

ACHEMINEMENT
SUSPENDU PAR L'AUTORITE MILITAIRE

RELATIONS POSTALES SUSPENDUES

RETOUR A L'ENVOYEUR

(1940)

Etiquettes de retour

Retour à l'expéditeur / pour cause / d'indiscrétion d'ordre militaire (1917)
et pour terminer, une étiquette allemande, accompagnant une griffe

rapatrié :

zurück an den Auflieferer
Retour à l'envoyeur
Empfänger nicht ermittelt
Destinataire introuvable
Kaiserlich Deutsches Postamt
Berlin N 24

Pierre Fallot.

*
* *

PETITE ANNONCE

◆ Achèterais carnets Croix Rouge 1953 à 1961 n^{os} 1 à 9 inclus. M. SUC
Roger, Falpés 81120 Réalmont. Tél. (63) 55-54-92.

LES FLAMMES D'OBLITÉRATIONS ILLUSTRÉES ET ORDINAIRES "MAXIMUMS"

Les flammes sont classées en deux types :

- Type A : flamme à droite.
- Type B : flamme à gauche.

Les numéros indiqués sont ceux du catalogue Yvert et Tellier (tome I - France).

*
**

I. Les flammes illustrées « maximums » :

- **Le Mans-Gare** (72) Sarthe
24 heures automobiles, type B, n° 1 761.
- **Paris 01**
Donneurs de sang des P.T.T., type B, nos 1 220-1 716.
- **Ferney-Voltaire** (01) Ain
Bicentenaire de la mort de Voltaire, type B, nos 854-1 996.
- **Strasbourg - Conseil de l'Europe** (67) Bas-Rhin
Session parlementaire, type B, n° 1 792.
- **Chennevières-sur-Marne** (94) Val-de-Marne
Ville jumelée, type B, n° 1 556.
- **Nantes Préfecture** (44) Loire-Atlantique
Marcophilex V, type B, n° 2 004.
- **Dole** (39) Jura
Exposition philatélique aéropostale, type B, n° AV 49.
- **Château-Thierry** (02) Aisne
Fêtes Jean de La Fontaine, type B, n° 397.
- **Salon-de-Provence** (13) Bouches-du-Rhône
Patrouille de France, type B, n° AV 30.
- **Saint-Aubert** (59) Nord
Village fleuri - Fête des Fleurs, type B, n° 1 356.
- **Fontenay-le-Comte** (85) Vendée
Ville jumelée, type B, nos 1 309-1 310.
- **Tours-Gare** (37) Indre-et-Loire
Fêtes musicales de Touraine, type B, n° 1 137.
- **La Baule** (44) Loire-Atlantique
Midi de la Bretagne, type B, n° 1 502.
- **Landernau** (29 N) Nord-Finistère
X^e anniversaire du jumelage, type B, n° 1 430
- **Strasbourg - Conseil de l'Europe** (67) Bas-Rhin
Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, type B,
nos 53-54-55.
- **Saverne** (67) Bas-Rhin
180^e anniversaire du télégraphe « Chappe », type B, n° 844.

- **Limoges - Hôtel de Ville** (87) Haute-Vienne
Bicentenaire de sa porcelaine, type B, n° 1 877.
- **Arbois** (39) Jura
Pays de Pasteur, type B, n° 1 768.
- **Aix-les-Bains** (73) Savoie
Saison lyrique, type B, n° 1 086.
- **Sucy-en-Brie** (94) Val-de-Marne
Exposition philatélique polaire, type B, n° 1 574.
- **Callac de Bretagne** (22) Côtes-du-Nord
Pêche, type B, n° 1 693.
- **Villejuif** (94) Val-de-Marne
Théâtre Romain Rolland, type B, n° 1 334.
- **Bagnères-de-Bigorre** (65) Hautes-Pyrénées
Observatoire du Pic du Midi, type B, n° 916.
- **Paris - Gare Saint-Lazare** (75)
Jeunesse - Sport - Loisirs, type B, n° 1 723.
- **Paris** (01)
Journée de la marche à pieds, type B, n° 1 723.
- **Cognac** (16) Charente
Floralies, type B, n° 1 931.
- **Béziers Pal** (34) Hérault
Feria d'août, type B, n° 1 567.

II. Les flammes ordinaires « maximums » :

- **Lyon R.P.** (69) Rhône
Salon de l'automobile, type A, n° 1 761.
- **Lisieux Pal** (14) Calvados
Floralies, type A, n° 1 931.
- **Bazouges - La Pérouse** (35) Ille-et-Vilaine
Fête des Fleurs, type A, n° 1 356
- **Varennes-en-Argonne** (55)
Dix ans de jumelage, type A, nos 1 358-1 359.
- **Lille R.P.** (59) Nord
80^e anniversaire découverte du radium, type A, nos 402-1 533.
- **Mauris** (15)
Nocturne cycliste, type A, n° 1 724.
- **Le Petit Couronne** (76) Seine-Maritime
Théâtre mémorial Corneille, type A, n° 335.
- **Airvault** (79) Deux-Sèvres
Les Misérables, théâtre, type A, n° 383.
- **B.P.M. 511 Fribourg**
Portes ouvertes, type A, n° 1 671.
- **Saint-Dizier Pal** (52) Haute-Marne
Base air 113, portes ouvertes, type A, n° 30 AV.

Pierre Souchon.

AÉROPHILATÉLIE

Depuis Icare, l'homme a toujours été tenté par la conquête du ciel. Par l'émission de quelques figurines, l'administration des postes françaises offre aux amateurs de thématique aérienne d'honorer tous ceux qui à un titre quelconque ont été les artisans de cette conquête.

*
**

Léonard de Vinci (1452-1519). Pour la première fois en 1505 il analyse en détail la dynamique du vol (timbre à son effigie en 1952).

François Pilatre du Rozier (1754-1785). Premier aéronaute français, ouvre l'ère des « chevaliers du ciel » par son ascension de Metz en 1783 (timbre émis en 1936 pour le 150^e anniversaire de sa mort).

Clément Ader (1841-1925) et son avion n° 3 sont représentés sur un timbre à 50 F en 1938 ; deux autres timbres en 1940 et 1948 nous rappellent notamment le cinquantenaire du premier vol de l'avion de Ader (1897).

Etienne Oemichen (1884-1955). Inventeur de l'hélicoptère. Timbre de 30 F émis en 1957. Nous montre son effigie à côté de son appareil.

Henri Farman (1874-1958). Pionnier et constructeur d'avions. Timbre émis en 1971, nous rappelle le premier kilomètre mondial en circuit fermé à Issy-les-Moulineaux (13-1-1908).

Robert Esnault-Pelleterie (1881-1957). Invente le « manche à balai », père de l'astronautique. Timbre émis en 1967 pour le 10^e anniversaire de sa mort.

Louis Blériot (1872-1936). Vignette de poste aérienne émise en 1934 ; timbre émis en 1972 avec son premier avion ornithoptère (à ailes battantes).

Georges Guynemer (1894-1918). Capitaine aviateur, as de l'aviation militaire. Timbre émis en 1940.

Jean Mermoz (1901-1936) et ses compagnons de la « Croix du Sud » sont honorés par deux timbres 30 c et 3 F en 1937 et en 1970 un timbre poste aérienne de 20 F l'associe dans un même hommage à **Saint-Exupéry**.

Maurice Daynoux (1891-1940), auteur de grands raids aériens en Afrique, a les honneurs d'un timbre poste aérienne en 1947.

Maurice Noguès (1889-1934). Figure sur un timbre de 12 F émis en 1951 à l'occasion du 20^e anniversaire de la ligne France-Indochine.

Nungesser et Coli, Goujon, Didier Daurat, Maryse Bastié, etc., combien d'autres ont eu aussi les honneurs d'un timbre.

● En 1936, deux timbres commémorant la centième traversée de l'Atlantique Sud par les avions postaux français.

● En 1959 et 1964, le service aéropostal de nuit a l'honneur de deux timbres.

● En 1968, un timbre nous rappelle que 50 ans auparavant naissait la première liaison postale régulière par avion entre Paris-Le Mans et Saint-Nazaire.

● En 1965, un timbre nous rappelle l'école de l'air de Salon-de-Provence.

● Plus près de nous, le 14 octobre 1978, un timbre à 1,50 F nous remémore le 65^e anniversaire de la première liaison postale aérienne de Villacoublay à Pauillac.

Tous ces timbres sont un hommage discret mais combien émouvant à tous les héros obscurs d'une époque révolue qui aura permis d'aboutir à « Concorde » et... aux premiers pas de l'homme sur la Lune.

Emile Delavelle.

*
**

DATES DES PROCHAINES REUNIONS A PARIS

Dimanche 18 février 1979

Dimanche 11 mars 1979

Dimanche 22 avril 1979

Dimanche 13 mai 1979

Dimanche 10 juin 1979.

Ces réunions ont lieu, de 9 h à 12 h, au ministère. 20, avenue de Ségur, pièce 132.

**CE QUE NOUS APPORTONS
AUX COLLECTIONNEURS
LEUR EST INDISPENSABLE**

TOUT POUR LA PROTECTION
ET LA MISE EN VALEUR
DE TOUTES LES COLLECTIONS



**LE PLUS GRAND CHOIX
EN FRANCE
DE MATERIEL
PHILATELIQUE
ET NUMISMATIQUE**

Catalogue gratuit sur demande

EDITIONS IMAGE DOCUMENT

5, rue Saint-Romain, 75006 PARIS

Tél. : 222-39-22. - 222-94-26

Métro : « Vaneau » et « Duroc »

Adresse postale : B.P. 125 - 75 262 Paris Cedex 06

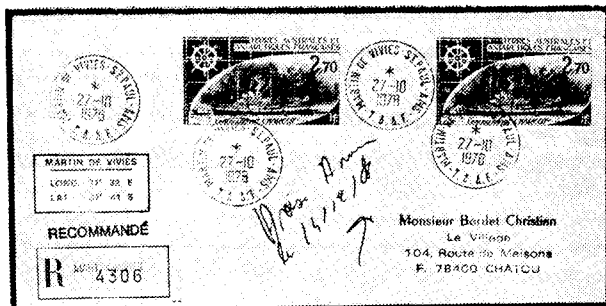
TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

La saison bat son plein. Les premières rotations du « Marion Dufresne » ont permis de recevoir les plis tant attendus. D'autres navires sont passés dans les bases, pour pouvoir vous y retrouver, voici un tableau vous donnant toutes les indications utiles.

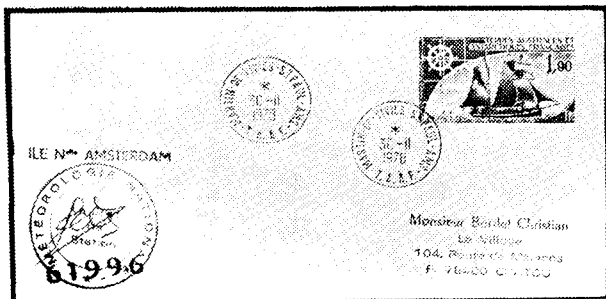
Date d'arrivée	Navire (retour)	Date du pli	Navire (aller)	Base	Observations
13-12-78	« Thala-Dan »	8-12-78	« Thala-Dan »	Hobart	TP Aust.
20-12-78	»	5-12-78	»	»	Paquebot TP DK
14-12-78	« MD »	21-06-78	« MD »	Kerg	
»	»	7-08-78	»	»	
26-12-78	« Victor Schoelcher »	2-12-78	« Victor Schoelcher »	»	Sur TP TAAF et français
»	»	23-11-78	« MD »	»	
14-12-78	« MD »	27-10-78	« MD »	SPA	Avec oblitération Cap Horn
»	»	30-11-78	»	»	Griffe Ile Nelle Amsterdam
»	»	1-12-78	»	»	
»	»	16-04-78	« Cap Horn »	»	
26-12-78	« Victor Schoelcher »	30-11-78	« MD »	»	
14-12-78	« MD »	26-01-78	« MD »	CRO	Paq. et TAAF + PJ des TP à 0,40, 0,50, 0,70, 0,90, 1, 1,20, 1,40, 1,90.
»	»	28-02-78	»	»	
»	»	6-11-78	»	»	

Touchées réelles du « Marion Dufresne » pendant l'OP 78/4

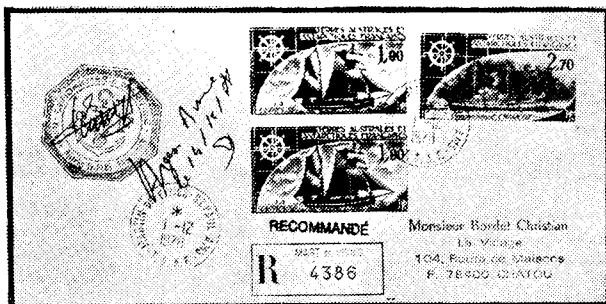
Bases	Arrivée	Départ
Marseille	—	21 octobre 1978
Réunion	9 novembre	12 novembre
Crozet	18 novembre	20 novembre
Kerguelen	23 novembre	26 novembre
Saint-Paul et Amsterdam	30 novembre	3 décembre
Réunion	9 décembre	—



De Martin de Viviès, base du district de Saint-Paul et Amsterdam, lettre recommandée datée du 27 octobre 1978.



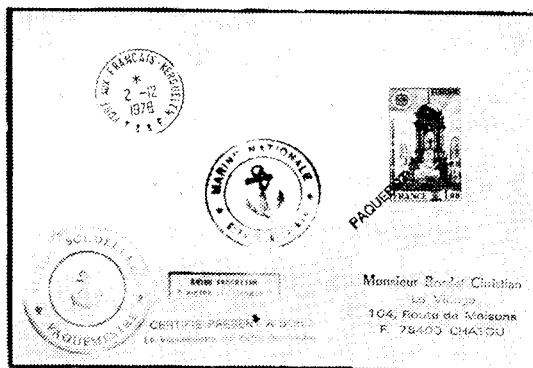
De Martin de Viviès, lettre datée du 30 novembre 1978 avec cachet rond et l'identification de la station météorologique, la signature du responsable et sur une ligne, une griffe « Ile nouvelle Amsterdam »



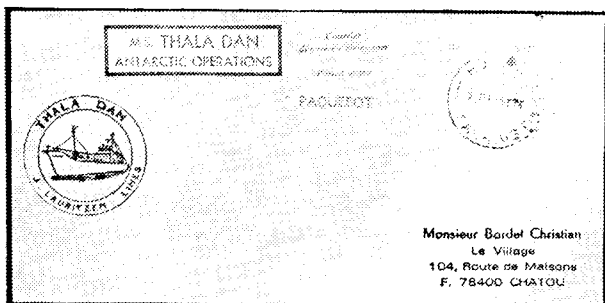
De Martin de Viviès, lettre du 1er décembre 1978 avec un cachet octogonal de la Gendarmerie maritime et la signature de son représentant.



D'Alfred Faure, base du district de Crozet, lettre datée du 26 janvier 1978, affranchie de timbres-poste français, annulés « Paquebot », cachet rond du navire « Marion Dufresne », sur quatre lignes « Paquebot-Mixte Marion Dufresne, missions aux îles australes, courrier posté à bord, posté at sea ». Griffe sur une ligne « Le chef des opérations TAAF » et signature Charles Bénard, griffe « Gérant Postal » et signature ; enfin, cachet rectangulaire de la position géographique de la base.



De Port aux Français, base du district de Kerguelen, lettre datée du 2 décembre 1978 affranchie d'un timbre poste français, annulé « paquebot », cachet rond de la Marine nationale, cachet rond « Victor Schoelcher - Le vaguemestre », petite griffe sur deux lignes « Aviso escorteur Victor Schoelcher », enfin également sur deux lignes « certifié présent à bord - Le vaguemestre du Victor Schoelcher ».



De Hobart, en Australie, lettre datée du 5 novembre 1978, affranchie d'un timbre-poste danois, cachet rond du Paquebot « Thala-Dan », cachet rectangulaire avec sur deux lignes « M. S. Thala-Dan antarctic operations », sur trois lignes « courrier déposé en pleine mer, posté at sea », enfin la mention « Paquebot ». A noter que certains plis affranchis avec des timbres-poste australiens et oblitérés d'Hobart mais n'ayant pas, bien entendu, la mention « Paquebot » sont, eux, datés du 8 novembre.

POUR LE PLAISIR...

COLLECTIONNEZ LES FLAMMES

Branche de la marcophilie moderne, la collection des flammes d'oblitération est une collection assez récente. A part quelques collectionneurs précurseurs, ce type d'oblitération n'intéresse les collectionneurs que depuis une quinzaine d'années, mais le nombre de personnes s'y intéressant est en croissance rapide.

Devant cette relative jeunesse, peu de lois et règles ont été établies et on peut dire que :

« Chacun collectionne ce qui lui plaît comme il lui plaît ».

Cependant, au fil des ans, des habitudes sont apparues parmi les collectionneurs et ce sont ces habitudes que je vais essayer de résumer ci-après :

QU'EST-CE QU'UNE FLAMME D'OBLITERATION ?

C'est une empreinte (oblitération supplémentaire) apposée, grâce à une machine par l'administration des P.T.T. pour marquer le passage, dans ses services, des correspondances qu'elle doit acheminer.

Une flamme d'oblitération comprend 2 parties :

- Le timbre à date du bureau d'émission.
- Le sujet proprement dit de la flamme qui peut être :
 - soit muet (traits ondulés ou droits),
 - soit un texte,
 - soit une illustration et un texte,
 - soit le timbre à date seul. (en cachet d'arrivée).

Le communiqué n° 5 des P.T.T. du 20 janvier 1972 donne les caractéristiques et la classification entre types et modèles qui sont les suivants :

FLAMME DU TYPE I :

Flammes ne comportant qu'un texte de propagande accompagné ou non d'une illustration. Elles sont montées à droite du timbre à date.

FLAMMES DU TYPE II :

Flammes dans lesquelles le nom du bureau et la date de dépôt sont répétés à la partie inférieure de la flamme. Elles sont montées à gauche du timbre à date.

Modèle n° 1

Flammes comprenant exclusivement un texte gravé en caractères bâtons majuscules sur trois lignes au plus et comportant 45 caractères au maximum, chaque blanc entre les mots étant compté pour un caractère.

Modèle n° 2

Flammes dont le texte réalisé en caractères bâtons majuscules dépasse les maxima (nombre de lignes de gravure et nombre de caractères) fixé pour les flammes du modèle n° 1.

Modèle n° 3

Ces flammes sont composées :

D'un dessin linéaire simple se rapportant à l'objet de la propagande et accompagné d'un texte aussi succinct que possible ;

En caractères typographiques de types variés et de différentes épaisseurs ;

En caractères dessinés dans un style plus ou moins ornemental ou imitant l'écriture manuscrite.

De plus, ces flammes sont classées en :

Flammes temporaires dont la mise en service est prévue à l'occasion de certaines manifestations (durée d'utilisation de quelques jours à 3 mois environ) ;

Flammes périodiques dont la mise en service revient chaque année pour une période bien déterminée (les dates dans le libellé doivent être immuables) ;

Flammes permanentes (durée d'utilisation : 1, 2 ans...).

Il importe de conserver l'ensemble, timbre à date et texte pour constituer une flamme d'oblitération de collection : ces 2 parties étant inséparables.

DIFFERENTS TYPES DE MACHINES

Des origines à nos jours, 12 machines différentes ont servi à oblitérer les correspondances :

DAGUIN (1884 à 1961)	KLUSSENDORF (1912)
— de 1884 à 1923 :	KLEIN (1913)
2 cachets à date seul.	R.B.V. (1932)
— de 1923 à 1961 :	SECAP (1940)
1 cachet à date + texte	PITNEY-BOWES (1968)
FLIER (1898)	HOTCHKISS-BRANDT (1969)
KRAG (1906)	TOSHIBA (1974)
CHAMBON (1910)	N.E.C. (1976)

De nos jours, la machine SECAP (Société d'Etude et de Construction d'Appareils de Précision à Asnières - 92) est la plus utilisée.

LA COLLECTION

1. Support.

Les flammes peuvent être conservées dans le but de collection :

- Sur enveloppes entières ;
- Sur devants d'enveloppes ;
- Sur fragments.

Aucune dimension n'est « standardisée », tant pour les enveloppes que pour les fragments (pour les fragments, veiller à une marge suffisante autour de la flamme : 1 cm environ — c'est une question d'esthétique et pour votre collection une « standardisation » dans la présentation).

De même, si la couleur blanche du papier support est préférable, toujours pour une question esthétique dans la présentation des flammes par opposition à des flammes présentées côte à côte sur des papiers de différentes couleurs, il ne faut pas rejeter systématiquement les supports de couleur.

En se souvenant du proverbe « Qui peut le plus, peut le moins », dans l'hésitation de collectionner sur enveloppes ou fragments, il est préférable de commencer par les enveloppes car de celles-ci il est toujours possible de faire des fragments, l'inverse étant évidemment bien difficile à obtenir !

2. Classement.

Il y a pour le moins 4 façons de classer une collection de flammes :

a) Par ordre chronologique d'émission.

Cette façon de procéder, parfois difficile, car certaines dates d'émission ne sont pas exactement connues, est à ma connaissance peu usitée car ne présentant pas un intérêt intellectuel, scientifique, pédagogique certain.

b) Par département, anciennes colonies, pays de langue française.

Cette façon de procéder par regroupement géographique est intéressante, surtout si on lui adjoint l'ordre chronologique d'émission. Une petite difficulté de classement pour les « flammes multiples nationales » : doivent-elles être regroupées ensemble ou incorporées dans les départements ?

c) Par ordre alphabétique des bureaux d'émission.

C'est le classement préconisé par la SCOTEM. L'ordre est aussi respecté par bureau d'émission. Même difficulté pour les « flammes multiples nationales ».

d) Par sujet thématique.

Devant la prolifération des émissions de flammes, la collection générale devient difficile et onéreuse ; la collection thématique peut être envisagée. Les thèmes sont aussi nombreux que variés :

— Les idées européennes (jumelage, manifestation...), les sports, les châteaux, le tourisme, les foires, les expositions, les monuments...

3. Rangement.

a) Pour les enveloppes et devant d'enveloppes.

On peut envisager les rangements suivants :

— La « boîte à chaussures », très pratique pour l'encombrement, mais difficulté d'accès pour une flamme.

— Les classeurs, soit pour timbres, soit du type scolaire avec fixation des enveloppes aux 4 angles par des coins photo. Encombrement important et investissement cher en classeurs, très pratique pour rechercher une flamme et « admirer » sa collection.

— Les boîtes en bois, métalliques ou en plastique, variantes de la « boîte à chaussures ».

b) Pour les fragments.

Le faible encombrement facilite la mise en classeurs. Même principe que pour les enveloppes (utilisation possible de charnières à timbres au lieu de coins photo).

CATALOGUES

A ma connaissance, 3 catalogues relatifs aux flammes de France sont tenus à jour :

— Le catalogue à numérotation SCOTEM (exclusivement flammes types I et II, modèle n° 3). Edité par le journal «Le Monde des Philatélistes», étude n° 131 en 2 tomes avec suppléments annuels.

— Le catalogue DIPHILA. Tous types de flammes. Plusieurs fascicules, édition 1968.

— Et enfin le catalogue J. Robert.

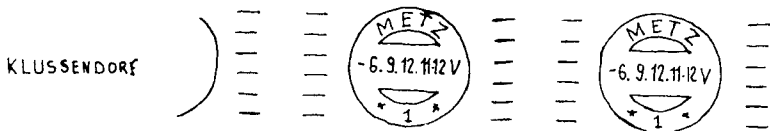
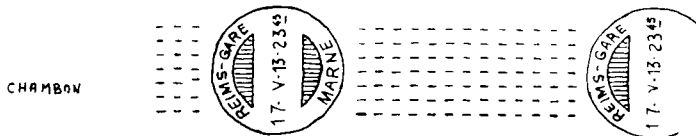
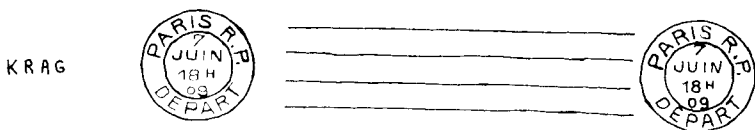
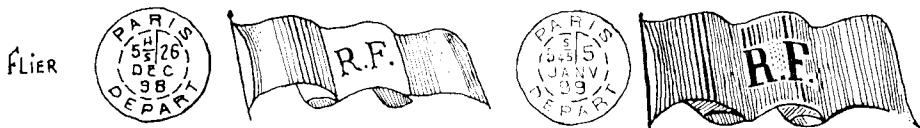
En ce qui concerne les cotes figurant sur ces catalogues, celles-ci doivent être considérées avec la plus grande prudence, les transactions sur le marché philatélique étant peu nombreuses, ne permettent pas, à ce jour, une réelle appréciation de la valeur de chacune des flammes. La demande dans les flammes anciennes étant supérieure à l'offre, c'est l'affaire de chacun que de juger si le prix demandé lui convient. La loi de l'offre et de la demande ne peut que pleinement s'exprimer, les quantités proposées étant trop faibles.

J'espère que ces quelques réflexions sur la collection des flammes vous permettent d'envisager avec plus d'assurance votre collection de flammes d'oblitération et s'il m'est permis une dernière suggestion, c'est celle de visiter les expositions philatéliques, dans lesquelles généralement

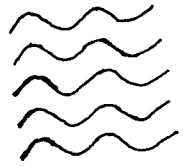
quelques cadres sont réservés à la présentation des flammes d'oblitération, ce qui vous permettra aussi de vous faire une opinion sur les modalités de construction d'une collection.

Je souhaite que ces quelques lignes répondent aux questions que certains se posent et permettent aux autres, non familiarisés à ce type de collection, de venir très bientôt enrichir par leurs réalisations le monde enchanteur de la collection de flammes d'oblitération.

Textes Henri Mouet.
Illustrations Jean-Claude Coste.



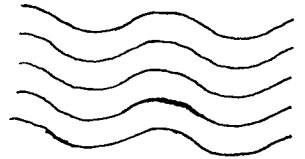
DAGUINS



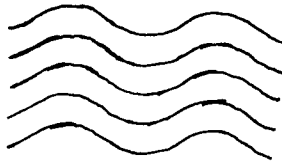
SECAP



PITNEY-BOWES.



HOTCHISS-BRANDT.

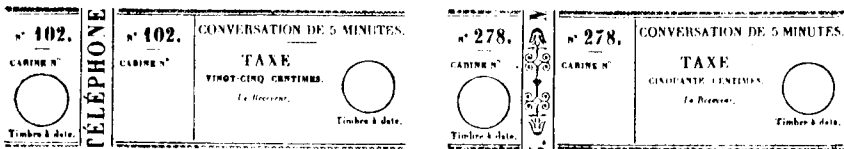


CONNAISSEZ-VOUS LES TIMBRES DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES ?

Le téléphone apparut pour la première fois au public lors de l'exposition universelle de 1874.

En décembre 1884, un décret rendit officiel les premiers bulletins de conversation. Ces timbres-téléphone étaient vendus au guichet des Postes ou par la gérante de cabine ; puis remis au préposé de la cabine téléphonique qui les rendaient oblitérés à la fin de la communication.

Une première édition a été réalisée par les soins de l'Imprimerie Nationale à Paris. Ces formules étaient typographiées et reliées sous forme de carnet à souche. Une fois oblitérés et signés du receveur des Postes, ces timbres devaient être coupés aux ciseaux, la souche restant dans le carnet et le bulletin remis au client. Il existait deux valeurs : 25 c. et 50 c. et ils étaient numérotés sur le timbre et sur la souche (ci-dessous).



L'unité de conversation est de 5 minutes jusqu'en 1897. Puis en 1885 apparut le timbre type, de 66 mm sur 31 mm et dentelé sur les 4 côtés. Il est imprimé sur un papier très épais, non gommé et avec un fond de sûreté.

Il comporte : à droite une vignette dessinée par Chaplain représentant une République assise, et à gauche les mentions « Ministère des Postes et Télégraphes-Téléphone - Bulletin de conversation de 5 minutes à partir des cabines téléphoniques ouvertes au public » (ci-dessous).



En 1885, il y eut deux valeurs :

- 25 c. bleu sur chamois pour la province ;
- 50 c. rouge sur chamois pour Paris.

En 1887 :

- 1 F rouge sur azuré pour la création des lignes Paris-Reims, Paris-Lille et Paris-Le Havre. Il porte l'inscription « Service Téléphonique à longue distance » (ci-dessous).



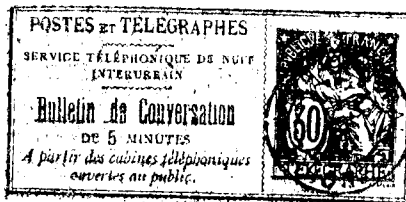
- 3 F noir sur vert pour la ligne Paris-Bruxelles, avec l'inscription « Service Téléphonique international » (ci-dessous).



En 1888, la suppression du Ministère des Postes et des Télégraphes entraîne la modification de la légende, qui devient : « Postes et Télégraphes-Téléphones », les 4 valeurs précédentes restent inchangées. Les P.T.T. sont alors rattachés au ministère du Commerce (ci-dessous).



A la fin de 1890, une taxe réduite de 30 c. est appliquée pour les communications demandées la nuit de 20 h à 7 h du matin. Ce timbre (noir sur lilas) comporte la légende « Service Téléphonique de nuit interurbain » à la place du mot Télégraphe (ci-dessous).

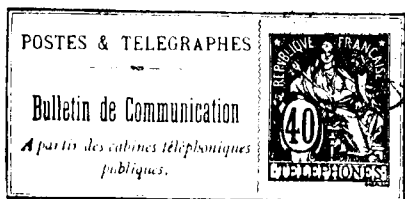


En 1896, la taxe téléphonique est ramenée à 25 c. pour 3 minutes de conversation interurbaine. Pour cela les timbres précédents reçoivent en rouge une surcharge : 5 minutes dans le service local, 3 minutes dans le service interurbain. Le 50 c. rouge sur rose est surchargé 25 c., mais en bleu (ci-dessous).



Pour remplacer ces trois timbres surchargés, une nouvelle vignette est émise :
— 25 c. bleu et rouge sur chamois avec en légende « Bulletin de conversation ».

En novembre 1897, l'unité de conversation est fixée uniformément à 3 minutes, aussi de nouveaux tickets sont édités avec la légende « Postes et Télégraphes - Bulletin de communications - A partir des cabines téléphoniques publiques ». Le mot Téléphone est inscrit sous le dessin de Chaplain (5 valeurs : 25 c., 30 c., 50 c., 1 F et 3 F (ci-dessous).



La taxe est ramenée à 15 c. en 1897. Le timbre à 25 c. est alors surchargé en rouge : Taxe réduite 0,15 centimes

Il est remplacé en février 1898 par un 15 c. normal.

Le 1^{er} janvier 1899, la modification des taxes interurbaines entraîne l'apparition de deux nouvelles valeurs (40 c. et 75 c.).

En octobre 1901, l'unité est à nouveau abaissée : 15 c. pour Paris et 10 c. dans les réseaux de province, d'où nouvelle valeur à 10 c., violet.

En 1906, tous ces timbres sont imprimés sur papier épais, mais sans fond de sûreté.

Les timbres-téléphone furent supprimés le 1^{er} janvier 1911.

Jean-Claude Garcia.

Responsable de publication :
Bordet Christian
104, route de Maisons
78400 Chatou
Tél. : (1) 566-23-36

Imprimerie
« La Ruche Ouvrière »
10, rue de Montmorency
75003 Paris
Tél. : (1) 272-22-99



